

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Séance ordinaire du 26 février 2019

Convocation adressée à chaque conseiller communautaire le 19 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de février, à vingt heures quinze minutes, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, dûment convoqués par le Président, se sont assemblés en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joël RATIER, Président.

PRÉSENTS

Président

1 RATIER Joël

Vice-présidents

2 ROUGIER Jean-Marie

3 LACROIX Philippe

4 TUYERAS Sylvie

5 DUCHAMBON Jean

6 GRANET Jean-Pierre

7 DARDILHAC Annie

8 VOUZELLAUD Raymond

9 ALLARD Jean-Luc

10 NEBOUT-LACOURARIE Martine

Conseillers communautaires

11 BEAUBREUIL Bernard

12 BEIGE Laurence

13 BERTRAND Jacques

14 BRANDY Claude

15 CHAZELAS Laurence

16 COINDEAU Lucien

17 DESROCHES Bernadette

18 GUILLOUMY Roger

19 LALANDE Olivier

20 MANDON Francis

21 PFRIMMER-PICHON Joëlle

22 PIERREFICHE Josiane

23 SOULAT Annie

24 TRICARD Hélène

PROCURATIONS

ALLARD Pierre, vice-président, à RATIER Joël, président

BALLEY Christine, conseillère communautaire, à ROUGIER Jean-Marie, vice-président

COUTET Claudine, conseillère communautaire, à DESROCHES Bernadette, conseillère communautaire

GANDOIS Philippe, conseiller communautaire, à BEAUBREUIL Bernard, conseiller communautaire

GRANET Thierry, conseiller communautaire à NEBOUT-LACOURARIE Martine, conseillère communautaire

MILOR Isabel, conseillère communautaire, à LACROIX Philippe, vice-président

SOURY Luigia, conseillère communautaire, à BERTRAND Jacques, conseiller communautaire

EXCUSÉS

CHALEIX Philippe, conseiller communautaire

DELORD Mylène, conseillère communautaire

REJASSE Jocelyne, conseillère communautaire

SOULIMAN COURIVAUD Aude, conseillère communautaire

formant la majorité des membres en exercice.

TRICARD Hélène, conseillère communautaire, élue secrétaire, siège en cette qualité.

Nombre de conseillers en exercice	: 35
Nombre de suffrages exprimés	: 31
Votes pour	: 31
Votes contre	: 0
Abstentions	: 0

2019/17 – MOTION DE SOUTIEN A L'APPEL DES COQUELICOTS

En cohérence avec son Agenda 21, la communauté de communes Porte Océane du Limousin souhaite proposer la motion suivante :

Attendu que :

- au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant,
- les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable,
- des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années,

- l'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...),
- les professionnels, pris au piège et dupés par les fabricants, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...),
- sans fonds dédié, ce sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la Mutualité Sociale Agricole, et non les fabricants eux-mêmes,
- les fabricants, mus par la recherche effrénée du profit, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides, en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

Le conseil communautaire,
Après délibération,

- REJOINT l'appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.
- SOUTIENT les victimes de maladies professionnelles et demande des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice.
- DEMANDE au gouvernement et à l'Assemblée Nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole. Cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART

LE - 1 MARS 2019



Pour extrait conforme,
Le Président de la communauté de
communes Porte Océane du Limousin,
Joël RATIER



Délibération publiée et certifiée exécutoire
le 08. 03. 2019
Le Président,
Joël RATIER



Le Président,

A

**NOUS VOULONS DES COQUELICOTS
Solar Hotel
22 Rue Boulard
75014 Paris**

A Saint-Junien, le 11 mars 2019

Nos réf. : AM/SF/JR n° 5006

Madame, Monsieur,

A l'unanimité, le conseil communautaire, réuni en séance ordinaire le 26 février 2019, a adopté une motion de soutien à l'appel des coquelicots.

Je joins à la présente le texte de cette motion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Joël RATIER, .



**P. J. :
- 1 motion**



